

Activités d'intégration professionnelle et enseignement clinique

PAB2012 - SSAN

Domaine : **Sciences de la santé publique** Grade académique : **Bachelier : infirmier responsable de soins généraux - Namur**
Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027 (Q1 Q2)**

CRÉDITS ECTS 17		VOLUME HORAIRE 418 h	
PRÉREQUIS PAB1011-SSAN		CO-REQUIS Aucun	
IMPLANTATION Département paramédical de Sainte-Elisabeth	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benoît Dujardin	RESPONSABLE DE L'UE Thérèse PAQUET	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Sylvie FRANCOIS Uyen Dan NGUYEN Thérèse PAQUET Christine VANDERSTICHELEN Sarah VANMETEREN

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
PA-Bachelier infirmier responsable de soins généraux	2	Choix individuel

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Située en poursuite d'études (Bloc 2B), cette UE intègre l'ensemble des apprentissages cliniques et professionnels du bloc 1 et 2.

Elle permet à l'étudiant de mobiliser de manière progressive et autonome les dix compétences du référentiel face à des situations de soins complexes et variées.

À travers un parcours de stages, les activités pratiques associées (laboratoires techniques, simulations, ECOS, Skills Labs) et les travaux d'écriture, elle consolide l'expertise clinique, l'ergonomie, la communication professionnelle et le développement d'une pratique réflexive, préparant l'étudiant à l'exercice sécurisé de la profession d'Infirmier Responsable de Soins Généraux.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

- **C1. Poser un jugement clinique infirmier en partenariat avec la personne soignée sur base d'un cadre de référence** : Collecter les données de façon ordonnée et complète ; identifier les situations de santé (diagnostics infirmiers DI et problèmes traités en collaboration PTC) réels, potentiels ou de promotion de la santé ; formuler des objectifs/résultats attendus ; prescrire les interventions en cohérence avec les cadres théoriques ; évaluer la démarche et réguler le diagnostic et la thérapeutique.
- **C2. Mettre en œuvre le projet de soins** : Programmer et organiser les activités de soins ; réaliser les interventions en respectant l'hygiène, la sécurité, l'asepsie, l'intimité, le rythme, le confort de la personne, les principes de manutention et d'ergonomie clinique ; s'adapter aux contextes et soins non programmés.
- **C3. Assurer une communication professionnelle** : Adopter une posture manifestant une intention de soin ; faire preuve de respect, de reconnaissance des émotions, d'assertivité ; appliquer les standards professionnels de communication ; assurer la traçabilité et continuité des soins par écrit et/ou par oral.

- **C4. Gérer les (ou participer à la gestion des) ressources humaines :** Favoriser un climat de collaboration et d'entraide ; collaborer avec l'équipe pluriprofessionnelle ; déléguer les prestations de soins et assumer la responsabilité de l'acte délégué ou coordonné.
- **C5. Prendre en compte les dimensions écologique, déontologique, éthique, légale et réglementaire :** Pratiquer conformément aux lois en vigueur (secret professionnel, droits du patient, etc.) ; agir selon le Code de Déontologie ; guider sa pratique par la réflexion éthique (advocacy) et intégrer les enjeux de développement durable.
- **C6. Construire son identité professionnelle :** Évaluer régulièrement ses apprentissages et compétences par rapport au profil ; argumenter ses choix et besoins de formation ; expliciter l'évolution de son projet professionnel en référence aux fondements de la discipline.
- **C7. Gérer les (ou participer à la gestion des) ressources matérielles et administratives :** Respecter les normes, les procédures et les recommandations de bonnes pratiques ; choisir le matériel adéquat ; évaluer l'organisation administrative, la logistique, la gestion des stocks, la maintenance et le coût des soins.
- **C8. Agir avec les personnes, familles, communautés, en vue de promouvoir la santé :** Développer l'empowerment du patient et de ses proches ; formuler un diagnostic éducatif ; élaborer et appliquer des stratégies d'éducation thérapeutique ou de promotion de la santé collective et de prévention (primaire, secondaire, tertiaire).
- **C9. Exercer un leadership disciplinaire :** Recommander les bonnes pratiques ; promouvoir une réflexion critique sur la qualité et la sécurité des soins ; identifier les écarts et proposer des améliorations basées sur la littérature.
- **C10. Se développer professionnellement :** Exercer une pratique réflexive systématique en se référant à des cadres théoriques ; utiliser les bases de données et résultats de recherche scientifique (Evidence-Based Nursing) ; accompagner ses pairs en formation.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- Mobiliser de manière autonome et intégrée les compétences du référentiel BIRSG dans des situations de soins complexes rencontrées lors des stages d'enseignement clinique SGA1 et SGA2.
- Exercer un jugement clinique infirmier rigoureux, fondé sur les données probantes (Evidence-Based Nursing), les théories en soins infirmiers et les modèles de professionnalisation.
- Réaliser des interventions de soins infirmiers à caractère autonome, prescrit ou confié, de nature technique, relationnelle et éducative, en garantissant la sécurité de la personne soignée et la sienne propre, dans le respect des principes d'ergonomie et des règles de manutention.
- Communiquer de manière professionnelle, assertive et adaptée avec la personne soignée, ses proches et les membres de l'équipe pluriprofessionnelle afin de favoriser la continuité et la qualité

des soins.

- Développer une pratique réflexive et éthique à travers la construction d'un portfolio évolutif et la réalisation d'écrits analytiques (rapports SGA1 et SGA2), témoignant de sa capacité d'autoévaluation et de développement professionnel.
- Intégrer les principes d'ergonomie et de manutention dans la réalisation des soins, en informant la personne soignée et en s'assurant de la compréhension des informations transmises.
- Participer activement aux épreuves cliniques objectives structurées (ECOS) et aux simulations cliniques complexes, ainsi qu'à leur analyse réflexive, afin d'optimiser le développement de ses compétences cliniques.

CONTENU

1. Enseignement clinique (parcours de stages)

L'étudiant réalise un parcours d'enseignement clinique composé de deux périodes de stage complémentaires :

- **Stage SGA 1 (4 semaines)** : stage hospitalier ou extra-hospitalier, en secteur généraliste ou spécialisé, permettant le développement et la consolidation des compétences cliniques dans des situations de soins variées.
- **Stage SGA 2 (4 semaines)** : stage hospitalier ou extra-hospitalier complémentaire favorisant l'intégration, l'autonomie et la mobilisation des compétences professionnelles dans des situations cliniques complexes.

Ces expériences de terrain confrontent l'étudiant à des situations de soins aiguës, chroniques et/ou communautaires, favorisant le développement de son jugement clinique, de sa capacité d'adaptation et de sa pratique professionnelle réflexive.

2. Ergonomie et manutention

- **Exercices pratiques d'ergonomie et de manutention** : apprentissage, entraînement et intégration des principes d'ergonomie ainsi que des techniques de manutention sécuritaire des personnes soignées, dans le respect de la sécurité, du confort et de l'autonomie de celles-ci ainsi que de la prévention des risques professionnels pour le soignant.

3. Activités pédagogiques associées obligatoires

Ces activités se déroulent en présentiel et font partie intégrante de l'enseignement clinique (comptabilisées dans les heures requises pour le diplôme) :

- Laboratoires Techniques et Technologiques : Mises en situation pratiques, sécurité, maîtrise technologique, communication professionnelle
- Skills Labs : Entraînements pratiques tutorés et d'auto-apprentissage
- Séances de Simulation clinique : Simulations avec débriefings réflexifs.
- Évaluation Clinique Objective Structurée (ECOS) : Sessions formatives et certificatives.
- Laboratoires d'Activités d'intégration Professionnelle (AIP) préparatoires : Préparations pratiques spécifiques avant la montée en stage, incluant le DPI
- Séances d'informations de stages : Informations pédagogiques et organisationnelles.
- Accompagnement au Développement Professionnel (ADP): 7 séances d'accompagnement

collectif et individuel axées sur le Portfolio Évolutif, les bilans SWOT, et l'analyse post-stage selon Patricia Benner (Novice à Expert).

4. Travaux d'intégration (Travaux d'écriture)

Ces travaux d'écriture visent à évaluer la rigueur réflexive et la capacité d'intégration de l'étudiant :

- Rapport écrit SGA 1 : Analyse clinique approfondie d'une situation vécue au stage SGA 1, intégrant des cadres théoriques de soins, la démarche de raisonnement et l'EBN.
- Rapport écrit SGA 2 : Analyse clinique et critique d'une situation vécue au stage SGA 2.
- Portfolio Évolutif (PE) : Production réflexive synthétisant le parcours d'ADP, les bilans SWOT, l'analyse post-stage selon Patricia Benner, et la projection professionnelle.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

- Supports indispensables disponibles sur Moodle :

Le Portfolio Évolutif de développement professionnel, l'ensemble des fiches et fiches-bilans d'ADP, l'ensemble des carnets de stage du Bloc 2 BIRSG (poursuite d'études), les consignes détaillées de rédaction des Rapports écrits, le Code de bonne conduite, la grille décisionnelle des AIP et les PPT d'informations pédagogiques.

- Source de référence disciplinaire : Le Référentiel de compétences du Bachelier infirmier responsable de soins généraux, Hénallux (2025) à partir de la Commission Paramédicale de l'ARES (2024).
- Pour ergonomie-manutention : Valdenaire R. & Yi D. (2018). Manutention des personnes et ergonomies, Vuibert — filières de santé.
- Cadres conceptuels cliniques : Tanner (2006) - Judgment/Reasoning clinique, Psuik (1997) - Raisonnement continu et inducto-hypothético-déductif, Dallaire & Dallaire (2008) - Savoir particulier infirmier, et les modèles de professionnalisation (Patricia Benner, Dubar, Potocki Malicet, etc.).

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ASAB2026-AIPB — Enseignement clinique y compris ergonomie et travaux d'écriture	Supports indispensables disponibles sur Moodle : Le Portfolio Évolutif de développement professionnel, l'ensemble des fiches et fiches-bilans d'ADP, l'ensemble des carnets de stage du Bloc 2 BIRSG (poursuite d'études), les consignes détaillées de rédaction des Rapports écrits, le Code de bonne conduite, la grille décisionnelle des AIP et les PPT d'informations pédagogiques.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ASAB2026-AIPB — Enseignement clinique y compris ergonomie et travaux d'écriture	418 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ASAB2026-AIPB — Enseignement clinique y compris ergonomie et travaux d'écriture	L'enseignement repose sur l'apprentissage expérientiel en milieu clinique, soutenu par l'accompagnement réflexif des enseignants et des professionnels de terrain. Les séances de simulation clinique et d'ECOS formatives favorisent l'analyse réflexive. En Skills Labs et laboratoires techniques, les démonstrations et entraînements guident le geste technique et l'ergonomie. Les séminaires d'accompagnement aident l'étudiant dans l'élaboration de ses rapports écrits et de son portfolio évolutif.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE GROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Ce dispositif pédagogique crée une passerelle solide entre la théorie et la pratique. Les séances préparatoires (AIP, Skills Labs, Labos Tech) sécurisent l'étudiant en amont de sa montée en stage. Les stages constituent le lieu de mobilisation active des compétences, et l'évaluation finale (ECOS, travaux d'écriture et portfolio) permet d'objectiver l'intégration théorique (EBN, démarche de soins) et d'évaluer le niveau de développement professionnel de l'étudiant en transition (niveau Bac 2).

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Évaluation intégrée

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

Construction de la note finale

En **première session (Q2)**, la note finale est calculée sur la base de l'ensemble des évaluations réalisées durant l'année académique.

Activité d'évaluation

Pondération

Remédiabilité

Enseignement clinique (évaluation certificative des stages) 105 pts Non remédiable

ECOS certificatif 100 pts Remédiable

Rapport écrit SGA 1 45 pts Non remédiable

Rapport écrit SGA 2 45 pts Non remédiable

Portfolio évolutif (PE) 45 pts Non remédiable

Total UE 340 pts

Modalités de seconde session

En seconde session (Q3) :

- la note d'**enseignement clinique** (105 points) est reportée ;

- la note des **travaux d'écriture** (135 points) est reportée ;
- seul l'**ECOS certificatif** est remédiable.

L'ECOS de seconde session est évalué sur **100 points** et remplace intégralement la note d'ECOS obtenue en première session.

La note finale de l'UE en seconde session est calculée en additionnant :

- le report de la note d'enseignement clinique (105 points) ;
- le report de la note des travaux d'écriture (135 points) ;
- la note obtenue à l'ECOS certificatif de seconde session (100 points).

Soit un total de **340 points**.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation

L'évaluation de l'UE repose sur trois composantes certificatives : l'enseignement clinique, l'ECOS certificatif et les travaux d'écriture.

1. Enseignement clinique

L'évaluation certificative des stages est réalisée au moyen d'une grille d'évaluation. Les niveaux d'atteinte des exigences observés dans le carnet de stage sont transposés dans une grille récapitulative à l'aide des symboles --, -, + et ++. La grille décisionnelle utilisée pour l'attribution de la note est disponible sur Moodle. La note de la partie enseignement clinique correspond à la moyenne des 2 grilles à 1 seul regard avec une pénalité si une même compétence est en échec sur les 2 stages.

L'enseignement clinique constitue une activité obligatoire. Toute absence doit être justifiée conformément au REED en vigueur. L'absence de justificatif peut entraîner une évaluation négative de la compétence 5 : « *Prendre en compte les dimensions écologique, déontologique, éthique, légale et réglementaire* ».

Conformément au REED de l'année académique en cours, la note d'enseignement clinique est **non remédiable** et est reportée en seconde session.

2. ECOS certificatif

L'ECOS certificatif est évalué au moyen de grilles standardisées.

L'accès à l'ECOS certificatif est conditionné par :

- la participation à l'ECOS formatif et à son débriefing ;
- la réalisation d'au moins 80 % des heures de stage prévues ;
- la participation à 6 heures de Skills Labs ;
- la participation à une journée de simulation ;
- la participation à au moins 20 h de laboratoires techniques et technologiques prévues dans l'UE.

3. Travaux d'écriture

Les travaux d'écriture sont évalués selon des grilles prédéfinies :

Rapport écrit SGA 1 :

Rapport écrit SGA 2

Portfolio évolutif (PE)

Les consignes et critères d'évaluation des rapports SGA figurent dans le carnet de stage. Le Portfolio évolutif est évalué au moyen d'une grille spécifique intégrée au document.

Les dates de dépôt des travaux sont communiquées sur Zeus.

La remise certificative du Portfolio évolutif doit impérativement être effectuée à la date prévue à l'horaire officiel de la session d'examens, selon les modalités communiquées. Tout travail non remis à cette échéance obtient la note de **0/20**.

Tout retard dans le dépôt d'un rapport écrit sur Moodle entraîne une pénalité de **1 point sur 20 par jour calendrier de retard**. Au-delà de 20 jours calendrier, le travail est considéré comme non remis. La note de l'UE est alors calculée conformément aux dispositions du REED en vigueur.

Conformément au REED de l'année académique en cours, la note des travaux d'écriture est **non remédiable**.

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ASAB2026-AIPB — Enseignement clinique y compris ergonomie et travaux d'écriture	voir méthodologie evaluation UE

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.